

Communiqué de presse

RÉGULATION DES MARCHÉS FIXES

Tarif du dégroupage : l'Arcep transmet à la Commission européenne son projet de décision fixant un encadrement tarifaire des accès à la boucle locale cuivre d'Orange, pour 3 ans, de 2026 à 2028.

Paris, le 27 février 2025

Après une consultation publique sur le projet d'encadrement tarifaire des accès à la boucle locale cuivre d'Orange soumis à l'obligation d'orientation vers les coûts¹, l'Arcep transmet le projet de décision à la Commission européenne, pour d'éventuelles observations. Il s'agit de la dernière étape précédant l'adoption par l'Autorité de cette décision.

Les réponses à la consultation publique, qui s'est tenue du 5 décembre 2024 au 17 janvier 2025, n'ont pas conduit l'Autorité à apporter de modifications substantielles au projet de décision. L'Autorité prévoit notamment de maintenir le plafond du tarif récurrent mensuel à 9,20 € pour les années 2026 à 2028.

Selon les retours de la Commission européenne, l'Autorité pourra adopter la décision définitive dans le courant du mois d'avril.

Documents associés

- [Le projet de décision notifié à la Commission européenne](#)
- [Les contributions à la consultation publique sur le projet de décision](#)
- [Le modèle de coûts et les documents associés](#)

À propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

¹ [Consultation publique sur le projet d'encadrement du tarif des accès au dégroupage de la boucle locale cuivre soumis à l'obligation d'orientation vers les coûts applicable pour les années 2026 à 2028.](#)

Contact presse

Victor Schmitt
victor.schmitt@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 LinkedIn
 Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion